



PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT

**Améliorer l'accès à l'assainissement
et les bonnes pratiques d'hygiène
dans le département du Nord-Ouest, République d'Haïti**

RAPPORT FINAL

Durée du projet : 30 mois

Date de démarrage du projet : 6 mai 2008

Date de fin du projet : 30 avril 2010

Zone d'intervention : Communes de Anse-à-Foleur, Saint-Louis-du-Nord, Jean Rabel, Bombardopolis (Département du Nord-Ouest, République d'Haïti)

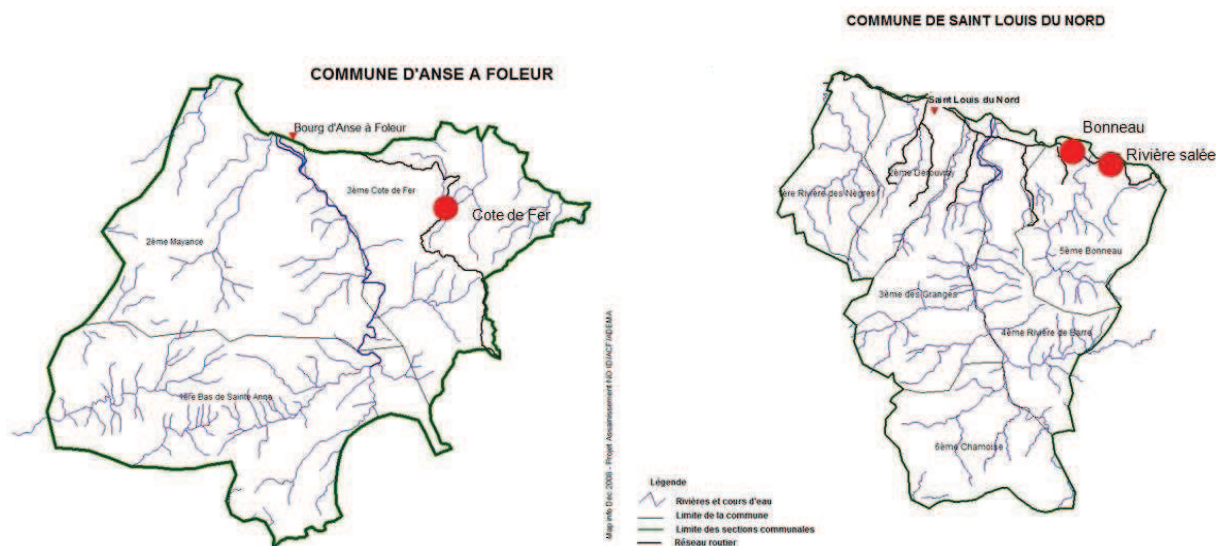
Liste des sigles et abréviations

ACF	Action contre le Faim
ADEMA	Ansanm pou yon DEmen Miyò an Ayiti (Ensemble pour de meilleurs jours en Haïti)
AEP	Alimentation en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
ASEC	Assemblée Section Communale
CAEPA	Comité d’Alimentation en Eau Potable et Assainissement
CEPA	Comité d’Eau Potable et Assainissement
CAP	Connaissance Attitude Pratiques
CASEC	Conseil d’administration Section Communale
DINEPA	Direction Nationale de l’Eau Potable Assainissement
EPAR	Eau Potable et Assainissement en milieu Rural
ID	Initiative Développement
IEC	Information, Education et Communication
IOV	Indicateurs Objectivement Vérifiables
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OREPA	Office Régional d’Eau Potable et d’Assainissement
PADL	Programme d’Appui au Développement Local
PEPA	Plate forme Eau Potable et Assainissement
SNEP	Service National d’Eau Potable
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund

Introduction

Ce projet en latrinisation familiale et scolaire est porté par un consortium de trois ONG et recouvre les quatre communes de Bombardopolis, Jean Rabel, Anse à Foleur et Saint Louis du Nord. D'une durée de 30 mois, il permet d'associer des objectifs techniques et sociaux pour une action complète. La réussite de ce projet original dépend de la qualité de la sensibilisation et de la communication auprès de la population ciblée. Ce projet a débuté au mois de septembre 2008, date de signature de la convention.

La partie « ACF » du projet financée notamment par l'Agence de l'Eau Artois Picardie à hauteur de 50 000 Euros couvre les communes d'Anse à Foleur et Saint Louis du Nord. Il incombe au projet, sur cette zone, de construire 500 latrines individuelles et 2 latrines scolaires de 4 places chacune. En complément de ces activités de construction de latrines, le projet prévoyait aussi de travailler en collaboration avec les Comités d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (CAEPA) en charge des installations d'eau potable rénovées par ACF sur cette zone (6 réseaux Côtiers répartis sur les communes de Saint Louis du Nord et Anse à Foleur).



Localisation des 3 zones d'interventions dans les 2 communes

L'assainissement rural est une problématique qui nécessite une vision holistique pour s'assurer de l'appropriation des infrastructures, et donc de la pertinence et durabilité du projet. Dans ce sens, une grande partie du projet visait à accompagner les acteurs locaux (mairies, ASEC et CASEC, SNEP, OREPA) dans leurs démarches de maîtrise d'ouvrage, de conception de projets ou de gestion des infrastructures existantes.

Résultat 1 : Les pratiques liées à l'hygiène sont améliorées

1.1 Réalisation d'une étude anthropologique (en partenariat avec une université haïtienne) sur l'assainissement autonome et l'hygiène dans la culture/tradition haïtienne

L'enquête anthropologique s'est déroulée ainsi :

- Novembre 2008 : Premiers contacts avec l'Institut d'Ethnologie d'Haïti.
- Décembre 2008 : Mise au point et rédaction des termes de références et du contrat de prestation.
- Janvier 2009 : dans le cadre d'un partenariat ONG-Université, le Professeur Foucault, responsable de l'étude, avec une équipe de 6 étudiants chercheurs a réalisé une étude de la typologie des zones sur le terrain dans le Nord Ouest,
- Février 2009 : une étude participative et une enquête anthropologique ont été menées.

La restitution de l'étude a eu lieu le 31 mars 2009 par les deux professeurs anthropologues M. Sylvestre et M. Foucauld.

Les principales conclusions de cette étude ont été les suivantes et ont permis par la suite d'orienter la mise en œuvre du programme :

- 71 % des familles interviewées dans les sites d'enquête n'ont pas de latrines chez elles.
- Les latrines existantes sont positionnées à l'arrière de la maison dans la majorité des cas mais certaines sont placées au devant de la maison. Cet élément a été pris en compte par la suite, lors de l'implantation des latrines afin de s'assurer d'une bonne appropriation des infrastructures.
- La posture assise est la posture jugée la plus convenable pour déféquer ; la posture accroupie est contrainte par les circonstances.
- L'enquête a révélé une pratique coutumière de mise à disposition de la latrine à l'usage des parents et des voisins ce qui semble traduire la survivance d'une pratique de vie communautaire (lakou). Mais il s'agit là d'exemples de cas d'un bien privé mis à la disposition du groupe domestique familial, de la communauté de voisinage et d'étrangers de passage et non d'un bien public géré collectivement.
- 5.- Le lavage des mains après la défécation est une habitude rare chez les enquêtés adultes et enfants.

A l'issue de cette étude anthropologique, il est apparu que la participation de la communauté devrait être égale sinon proportionnelle à l'offre institutionnelle. Toute offre de latrines a été conditionnée à une demande de la communauté et/ou de la famille concernées. Les familles bénéficiaires du projet ont été des partenaires égaux engagés conjointement dans la résolution des problèmes communautaires. Le projet a donc suivi le rythme de la famille demandeuse.

Ce rapport a été partagé avec les autres organisations et institutions afin de compléter la connaissance de la zone.

1.2 Réalisation d'un état des lieux initial (enquête CAP + analyses d'eau à domicile)

La préparation de l'enquête CAP initiale s'est achevée en décembre 2008. La méthodologie d'enquête a été définie en accord avec les 3 partenaires. Après avoir mis en place un questionnaire (traduit en créole) ainsi qu'un guide d'enquête, les animateurs ont été formés et un pré-test du questionnaire sur le terrain a validé leur formation. Dès le début du mois de mars, la collecte des données de l'enquête CAP a pu démarrer dans 3 communes. L'ensemble de l'enquête s'est achevé début avril 2009.

Les tendances qui se dégagent pour les 160 personnes interrogées sur les 4 communes (ce qui équivaut à 8 zones d'enquêtes) sont les suivantes :

- Le niveau d'études est assez faible ou moyen
- La majorité des chefs de foyers sont des femmes
- L'activité principale est le commerce et l'agriculture
- La majorité des foyers ne possède pas de latrines et est conscient de ce manque (car ils n'en sont pas satisfaits) et défèque par terre par dépit ou manque de moyens
- Les moyens de nettoyage anal et les principes d'hygiène liés à la gestion des excréta humains sont négligés
- Les principes d'hygiène comme le lavage des mains après défécation est connu mais pas pratiqué (un aspect révélé également lors de l'étude anthropologique)
- La majorité des foyers est prête à participer à la construction de leur latrine en apportant des matériaux disponibles localement (roche, sable, eau)
- Pour ceux qui possèdent des latrines, elles ne respectent pas les normes sociales, techniques et sanitaires, en termes de construction, de placement et d'utilisation
- Les foyers font le lien entre les excréta et les maladies mais négligent le risque de contamination et de propagation des microbes surtout pour les fèces des enfants

1.3 Elaboration d'un plan Information Education Communication (IEC)

L'analyse de cette étude en parallèle avec les premiers résultats de l'enquête CAP a permis de constituer le Plan Information Education Communication (IEC).

Sur la base des informations recueillies par l'enquête anthropologique et l'enquête CAP, le plan d'information a été conçu et est actuellement appliqué. Il consiste en une série de diaporamas, chansons, spots radios, teeshirts et posters destinés à sensibiliser le public sur les thèmes de l'assainissement et du parcours des contaminations microbiennes.

1.4 Mise en œuvre du plan IEC

Le plan IEC a été mis en œuvre sur l'ensemble des zones d'intervention. Des améliorations ont été apportées au fur et à mesure des retours de la population aux activités proposées : spots radio, banderoles, affiches, etc. Les actions de promotion de l'hygiène menées au cours du projet étaient destinées d'une part à des familles des zones d'intervention et d'autre part à des élèves et aux personnels enseignants des écoles ciblées par le projet.

Après le séisme, les séances d'animation dans les écoles ont été stoppées mais ont pu ensuite reprendre.

Dans les zones d'intervention, les foyers étant fortement demandeurs de la construction de latrines, les thématiques du nettoyage des latrines et du lavage des mains ont donc été renforcées.

Ces activités ont été réalisées initialement par les animateurs ACF dédiés au projet, puis par la suite il a été décidé de s'appuyer sur les agents de santé présents dans les zones d'intervention.

Pour ce faire, ils ont été formés et dotés de boîtes à images. Les agents réalisent ces sensibilisations directement dans les cours des bénéficiaires. Dans le cadre de leur contrat de 4 mois, ils s'engagent à :

- réaliser un certain nombre de réunions par mois
- faire installer un certain nombre de lavage des mains
- suivre l'utilisation des systèmes de lavage des mains

Ces objectifs varient pour chaque agent de santé, en fonction de leur zone d'intervention.

Des activités de promotion de l'hygiène sont également organisées par les animateurs au cours du suivi des constructions et de la réception des latrines chez chaque bénéficiaire. Les thématiques abordées sont dans ce cas, la bonne gestion des latrines ainsi que le lavage des mains.

Des supports de communication ont été utilisés également en année 2 du projet, comme par exemple :

- Banderoles : une banderole a été placée dans chaque zone d'intervention, dans des sites visuels stratégiques, généralement au dessus de la principale voie de circulation, à l'entrée de la zone.



- Représentations théâtrales : une troupe théâtrale (association jeunesse baptiste de Bonneau) a réalisé 2 représentations publiques, la 1^{ère} en décembre 2009 sur la zone de Bonneau, qui a rassemblé 300 personnes, et la 2^{ème} en mars 2010 dans la zone de côte de fer, qui a rassemblé 250 personnes. Les représentations se sont déroulées dans des lieux abrités, dans l'église catholique de Bonneau et dans l'école communautaire de Côte de fer. Ces représentations, ouvertes à tout public, ont été majoritairement suivies par des jeunes et des femmes.
- Distributions de T-shirt imprimés : une nouvelle série de T-shirt consacrée au lavage des mains a été imprimé à 300 exemplaires et distribué aux agents de santé, aux maçons, aux animateurs, ainsi que lors d'activités récréatives (concours de dessin entre les écoles sur le thème de l'hygiène, jeux sur l'hygiène lors des fêtes patronales, ou lors de match de foot) en récompense pour les gagnants.

En parallèle de ces activités réalisées au niveau des foyers, des animations ont été faites également dans les écoles par le biais des élèves, des enseignants et des directeurs d'école. Cette sensibilisation a été menée à l'aide des boîtes à images interactives (« la route des microbes »), en intervenant dans chaque classe des écoles concernées par le projet, c'est à dire 11 écoles.

Ces séances de sensibilisation étaient agrémentées de chansons, devinettes et histoires dont le contenu facilite l'assimilation des notions d'hygiène. Ces chansons, également chantées lors des animations avec les adultes, sont maintenant reprises par les enfants en dehors des heures de cours, ce qui facilitera leur diffusion sur le moyen terme.

Les animateurs ont également organisé des concours de dessin sur le thème de l'hygiène pour faciliter la promotion de l'hygiène et évaluer la réceptivité des enfants. Les messages sont globalement bien compris par les enfants. Il faut maintenant être vigilant sur la mise en application aussi bien au niveau scolaire que familial.

Résultat 2 : L'accès aux infrastructures d'hygiène est favorisé

2.1 Définition du protocole d'intervention

Les différentes mairies des zones d'interventions ont été associées à l'ensemble du processus depuis le lancement du programme et par la suite, le programme ainsi que les critères de sélection des zones d'intervention leur ont été présentés ainsi qu'aux représentants des sections communales.

Un manuel de procédures visant à définir les rôles et l'implication respective de la mairie et du programme a été élaboré et présenté aux maires de la zone. Des ateliers de validation de ce manuel de procédure ont été organisés avec les mairies des 2 communes au cours du mois de mars. Pour les latrines familiales, le manuel de procédure en créole a été validé par 3 mairies.

Les principes d'intervention en milieu scolaire ont été définis au préalable avec les responsables des écoles mais n'ont pas fait l'objet d'une formalisation particulière. Ces responsables sont principalement les directrices et directeurs d'école ; les parents d'élèves n'étant pas organisés ils sont rarement représentés au niveau de la gestion de l'école.

Les principes sont donc les suivants :

1. Conditions d'intervention :

- évaluation de l'existant, des besoins en latrines
- attente d'une demande motivée de la part de l'école
- évaluation de la capacité de l'école à prendre en charge l'entretien des ouvrages et à pérenniser le lavage des mains

2. Définition commune de l'intervention devant faire l'objet d'un accord amiable ; l'intervention n'étant pas possible en cas de désaccord :

- le choix de l'emplacement,
- du type d'ouvrage et du modèle technique,
- de la participation de l'école

3. Répartition des rôles :

- Rôle de l'école : fourniture de matériaux (roches, gravier, sable)
- Rôle du projet : fourniture des matériaux complémentaires, prise en charge de la main d'œuvre et supervision du chantier

2.2 Définition d'un maximum de 3 zones d'intervention (situées dans 2 communes) où seront construits 500 latrines familiales

Les critères de sélection des zones d'interventions ont été élaborés et corrigés au cours du mois d'octobre 2008 et les animateurs et coordinateurs se sont ensuite déployés au cours du mois de janvier et février 2009 pour visiter les zones pouvant être éligibles pour la mise en œuvre du programme. Toutes les sections des 2 communes ont été visitées avec ou sans la présence des représentants des sections communales.

Les zones visitées ont été, au préalable, présélectionnées selon les critères d'éligibilité de la zone en termes de densité de l'habitat, de taux de latrinisation, de niveau de vie de la population et des services disponibles (centre de santé, réseau d'eau potable). Cependant d'autres critères ont aussi été pris en compte :

- cohésion de la population (dynamisme d'associations de jeunes, d'agriculteurs, ou autres)
- historique de la zone en termes d'intervention antérieur d'ONG en latrinisation ou autre projet
- isolement de la zone

Les zones retenues sont :

Communes	Zones d'interventions
Anse à Foleur	▪ Côte de Fer (3 ^{ème} section Côtes de Fer)
Saint Louis du Nord	▪ Bonneau (5 ^{ème} section Bonneau) ▪ Rivière Salée (5 ^{ème} section Bonneau)

2.3 Définition/choix du/des types de latrines mis en œuvre

Cette activité a abouti à la validation du modèle VIP (Ventilated Improved Pit) avec 3 variantes possibles :

- Latrine à dalle carrée en deux parties, construite en béton armé
- Latrines à dalle ronde bombée et monobloc qui a la particularité de ne pas être ferrillée. Son coût de production est donc moins élevé, mais sa résistance dépend de la qualité du sable. Elles n'ont pu être mise en œuvre qu'à Nan Coton, où les bénéficiaires disposent de sable de qualité
- Latrine à fosse étanche maçonnée : ce modèle a été conçu pour éviter la contamination de la nappe phréatique. Elle est mise en œuvre dans la zone de Rivière Salée où l'eau est à 70 cm sous la surface du sol.

Les détails techniques de ces latrines ont été améliorés en début d'année 2, avant d'entreprendre les constructions.

2.4 Mise en œuvre du protocole de subvention de 500 latrines familiales

Des formulaires de demande d'intervention ont été distribués aux familles via les CASEC (élus locaux). Les demandes remplies ont été centralisées par les CASEC puis vérifiées par les animateurs. L'emplacement de la latrine a été choisi par le chef de famille et le maçon, puis contrôlé par l'animateur.

Pour que le chantier puisse commencer, le bénéficiaire devait au préalable rassembler les matériaux locaux (sable, gravier, roche, bois).

En parallèle, le programme a mis en place un contrat avec le maçon (formé par le programme) qui aura à réaliser la fondation et la dalle. Le programme fournit les matériaux importés (ciment, fer, tôles, clous, tuyaux d'aération...), alors que la famille se doit de fournir les matériaux locaux, d'effectuer la fouille de la fosse, et de construire les parois à sa guise. La valorisation de l'apport des bénéficiaires représente 50% du coût de construction des latrines. Les chantiers sont supervisés par les animateurs, formés pour cela par le responsable du programme.

Le tableau ci-dessous présente le niveau d'avancement des constructions de latrines familiales :

Communes	Zones d'intervention	Nombre de demandes reçues	Nombre de latrines terminées	Nombre de latrines en cours	Taux d'avancement
Anse à Foleur	Côte de Fer	190	150	40	79%
Saint Louis du Nord	Bonneau	215	196	19	91%
	Rivière Salée (latrine classique)	76	34	42	45%
	Rivière Salée (latrine cuve)	78	50	28	64%
	Total	559	430	129	70 %

La différence de taux d'avancement par commune est liée aux difficultés de mobiliser la participation des bénéficiaires.

Lorsqu'un groupe de latrines est terminé, l'animateur organise une réception des ouvrages à laquelle sont conviés le maçon, un représentant de la Mairie (souvent un membre du CASEC), et le chef de famille. A cette occasion, l'animateur remplit une fiche signalétique de l'ouvrage qui permettra de renseigner un SIG. Malheureusement, les CASEC sont rarement présents lors de ces réceptions d'ouvrage car ils n'ont pas toujours le temps d'y assister.

2.5 Promotion et installation de dispositifs de lavage des mains

Les activités d'accompagnement à l'installation de dispositifs de lavage des mains étant limitées à nos zones d'intervention, cette activité bénéficiera à environ 600 foyers.

Les dispositifs devant être installés par les bénéficiaires, sans apport du projet, nous avons conseillé aux bénéficiaires d'utiliser des bidons de 5l dont tout le monde dispose.

Les actions de sensibilisation et d'accompagnement menées jusqu'à présent ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- 75% des foyers ont installé un système de lavage des mains
- 40% l'utilisent vraiment
- 5 à 10% utilisent du savon

Ces chiffres sont issus des estimations visuelles réalisées par les animateurs du projet ; ils seront précisés dans l'enquête CAP finale.

On constate qu'il est beaucoup plus difficile de promouvoir la construction de dispositifs de lavage des mains que la construction de latrines, qui apporte au bénéficiaire un moyen de prestige social incontestable, ce qui n'est pas encore le cas des dispositifs de lavage des mains.

Les principaux facteurs identifiés limitant l'installation et l'utilisation de systèmes de lavage des mains sont les suivants :

- Les habitants craignent d'utiliser l'eau qui reste au dehors de la maison par peur des envoutements vaudou => il leur est donc conseillé de mettre en place des installations qui leur permettent de sortir le dispositif à chaque utilisation
- Les bénéficiaires sont conscients de l'utilité du lavage des mains, mais l'appliquent rarement car ce geste n'est pas encore une habitude => il faut développer des messages sur le bien-être et le prestige social (type de message auxquels les haïtiens sont plus sensibles)

2.6 Identification des sites, construction de blocs latrines dans des écoles et installation de 60 dispositifs de lavage des mains

Pour que les enfants soient également des vecteurs de sensibilisation auprès de leurs familles, nous avons choisi d'intervenir dans les écoles. Nous avons donc ciblé les écoles qui accueillent les enfants des zones d'intervention du projet, et qui ont besoin d'une mise à niveau de leurs équipements sanitaires.

Les écoles identifiées et bénéficiaires sont listées ci-dessous :

Communes	Ecoles retenues	Nombre d'élèves	Infrastructures mises en place
Anse à Foleur	<u>Côte de Fer</u> : Ecole Communautaire de Platon	240	Construction de 3 cabines
Saint Louis du Nord	- <u>Bonneau</u> : Ecole Evangélique de la préparation - <u>Rivière Salée</u> : Il n'existe pas d'école, les enfants vont dans celles de Bonneau	220	Construction de 4 cabines
TOTAL	2 écoles		460 élèves

Les autres écoles présentes dans ces zones d'intervention sont déjà équipées, comme l'école nationale de Bonneau.

Les animateurs ont également travaillé avec les directeurs et les enseignants sur l'organisation de l'entretien des latrines. Les écoles disposant toutes d'une personne chargée du nettoyage, les directrices et directeurs d'école ont décidé de leur confier l'entretien des latrines. Ces personnes seront prochainement formées par les animateurs sur ce sujet. Quant à l'utilisation, elle est gérée par le directeur, qui conserve les clés des portes. Les enfants les empruntent et les rapportent à chaque utilisation.

L'installation des dispositifs scolaires de lavage des mains sont en cours de discussion avec les directrices et directeurs des écoles, et seront prochainement installés.

Résultat 3 : Les intervenants du secteur eau et assainissement sont renforcés

3.1 Renforcement du SNEP en matière gestion coordination et assainissement

Dans le cadre de ce projet, le SNEP a été sollicité régulièrement afin de jouer et de renforcer son rôle en matière d'assainissement. Mais le contexte actuel de réorganisation du secteur AEPA en Haïti, qui prévoit le remplacement du SNEP par des OREPA (organismes régionaux), n'a pas permis d'établir un partenariat avec le SNEP. Par conséquent cette activité a été abandonnée en l'état.

Notre interlocuteur sectoriel au niveau de l'Etat est maintenant la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement), mais celle ci ne dispose pas encore de représentations clairement identifiées en province.

3.2 Mise en place et/ou renforcement des CAEPA/CEPA

Dans le Haut Nord Ouest, les CAEPA existaient et ont été formés avant le présent projet. Grâce à un accompagnement technique adapté, les CAEPA de Saint Louis du Nord et d'Anse à Foleur ont été redynamisés en cette fin d'année 2.

Afin de potabiliser l'eau distribuée et de renforcer les recettes financières des CAEPA, ceux-ci ont été dotés en fin d'année 1 d'électrochlorateurs leur permettant de produire de l'eau de javel. Suite à une série d'animation avec les CAEPA et les consommatrices de l'eau des réseaux, « solisyon mikwob » a été retenu comme nom de commercialisation de la production d'eau de javel. Les électrochlorateurs ne fonctionnaient pas correctement pour cause de problèmes techniques. Désormais, ceux-ci sont identifiés et seront résolus en année 3, ce qui permettra de lancer la production et l'utilisation de la « solisyon mikwob ». Ces activités auront lieu dans les derniers mois du projet financés par le Ministère des Affaires Etrangères français.

3.3 Renforcement des collectivités locales en matière de maîtrise d'ouvrage

Pour que les collectivités locales soient à même de porter les objectifs du projet et puissent porter cette préoccupation de l'amélioration des conditions d'assainissement dans leurs diverses activités, les formations suivantes leur ont été dispensées par les animateurs:

- Assainissement et risques sanitaires
- Assainissement et risque environnemental
- Hygiène en relation avec la qualité de l'eau

C'est par leur participation à la mise en œuvre du projet, l'élaboration conjointe de procédures et d'outils, que les collectivités ont été renforcées. L'objectif était de renforcer les compétences suivantes :

- Définition d'une stratégie d'intervention
- Gestion d'une procédure de passation de marché public
- Gestion financière

Les mairies ou les CASEC ont été placées au centre de ce processus. Les activités développées contribuent fortement au renforcement des capacités de ces collectivités locales en matière de maîtrise d'ouvrage.

Durant la seconde année du projet, des formations actives ont été réalisées grâce à l'implication des collectivités locales dans la mise en œuvre et le suivi du projet.

Les collectivités ont ainsi réalisé les activités suivantes :

- diffusion des formulaires de demande
- collectes des formulaires remplis par les bénéficiaires et vérification du contenu
- suivi du projet : participation à des réunions trimestrielles
- réception des latrines terminées lors de visites terrain

La première année était plus axée sur la définition des stratégies d'intervention, alors que cette deuxième année a été consacrée à la mise en œuvre des actions de terrain. Par conséquent, les cadres des Mairies ont été globalement moins présents cette deuxième année, contrairement aux CASEC/ASEC et représentants des Mairies à l'échelle des sections et subdivision communale.

Les autorités locales, que se soit au niveau central ou au niveau des sections, se mobilisent généralement à notre demande, dans certaines limites, par exemple, il est rare qu'elles se posent en médiatrices en cas de difficulté avec un bénéficiaire. Par ailleurs, on perçoit qu'un lien de confiance est créé entre les bénéficiaires et les autorités dans le cadre de ce projet.

Résultat 4 : Les aspects techniques et méthodologiques du projet sont capitalisés et diffusés

4.1 *Animer le renforcement de la PEPA ou la CEPA par l'animation d'un groupe de réflexion sur l'assainissement individuel*

Une première série de réunions a été organisée avec la Direction Nationale de l'Eau Potable en tout début de projet.

Le projet entend non seulement participer aux ateliers techniques organisés par la cellule « assainissement » de la DINEPA, mais aussi en être un élément moteur par son expérience et sa force de proposition. Une première rencontre le 20 novembre 2008 avec la section assainissement nouvellement créée a permis de catalyser une dynamique d'atelier de rencontres de professionnels autour de l'assainissement. A cette occasion, un cycle de 5 sessions a été défini pour l'année 2009, et sera perpétué en 2010. Le responsable de programme a organisé et animé une rencontre d'une demi-journée le 22 mai 2009 qui a réuni 33 participants et qui portait sur le thème suivant : « Comment impliquer les populations locales dans les projets d'assainissement ? ». A l'issue de cet atelier, une liste de recommandations a été élaborée pour souligner les clés de la réussite de la mobilisation communautaire en milieu rural.

Aucun atelier d'échange sur l'assainissement individuel n'a pu être organisé en année 2. En effet, le responsable du projet ayant changé en début d'année 2, et la priorité ayant été donnée aux démarrages des activités de construction, l'organisation des ateliers d'échange a été reportée au 1^{er} semestre 2010. Or, comme nous organisons ces ateliers en partenariat avec la DINEPA, il n'a pas été possible d'en organiser en 2010 étant donné que la DINEPA et les ONG participant à ces ateliers étaient mobilisés sur les activités d'urgence liées au séisme.

Le travail d'évaluation, de capitalisation, et de diffusion des résultats du projet sera principalement mené durant les derniers mois du projet.

En année 2, une base de données a été créée pour enregistrer les informations collectées lors des réceptions des ouvrages. Les principales données collectées sont les suivantes :

- nom du propriétaire,
- position GPS,
- type de matériaux utilisés pour les parois
- numéro d'identification de la latrine

Cette base de donnée sera utilisée pour produire des cartes de l'intervention (cf exemple en annexe), et sera transmise à la DINEPA afin qu'elle puisse conserver une archive des ouvrages réalisés.

Principaux enseignements

Le nombre d'infrastructures prévu est dépassé

L'accent mis durant cette deuxième année sur les réalisations techniques a porté ses fruits. Bénéficiant d'une forte motivation de la population, grâce aux activités de sensibilisation réalisées en année 1, les latrines ont pu se construire plus rapidement que prévu.

Face à l'engouement des populations et à la disponibilité budgétaire, il a été possible de réaliser plus de latrines que prévu. En effet, la recherche d'un coût de construction minimum (pour faciliter la reproductibilité), et des taux de changes avantageux en début de projet nous ont permis de réaliser plus d'infrastructures que prévu. Le taux de couverture des zones d'intervention initiales est de l'ordre de 100%, seuls quelques rares foyers n'ont pas sollicité le projet, et le projet a pu élargir son action aux périphéries des zones initiales.

Les bénéficiaires s'approprient les latrines

L'apport du projet (construction du soubassement et de la dalle) se met rapidement en œuvre, mais un accompagnement des bénéficiaires est nécessaire pour veiller à la construction des parois. Les parois sont construites de différentes manières selon les zones et selon les possibilités des foyers.

Les latrines actuellement finies sont utilisées. Les utilisateurs ont parfois installé un balai dans la latrine pour en faciliter l'entretien ou se sont construit un siège, qui correspond à leur critère d'aisance pour ce lieu, ce qui prouve que les bénéficiaires se sont approprié leurs latrines, gage de bon entretien de l'ouvrage.

Autre marque d'appropriation, dans la zone de Rivière Salée, certains foyers ont spontanément construit une douche accolée à la latrine, parfois en parpaings. Les bénéficiaires ont mis en application les messages d'hygiène au delà de nos attentes. Cette spécificité, par rapport aux autres zones d'intervention, semble être liée aux ressources économiques des foyers, qui bénéficient de l'appui de la diaspora.

Certains utilisateurs se sont spontanément arrangés avec leurs voisins pour mutualiser leurs latrines. C'est à dire que 2 familles utilisent une seule de leurs 2 latrines, et lorsque la fosse de la première sera pleine, ils utiliseront tous l'autre latrine en attendant que la matière de la première soit devenue inerte pour vidanger la fosse.

Etant donné que seul 5% des habitants des zones d'intervention disposaient de latrines avant notre intervention, il n'y a pas pour l'instant de problématique de vidange de fosses. Cette problématique interviendra lorsque les premières fosses seront pleines d'ici environ 5 ans. Un suivi sera probablement nécessaire à ce moment pour faciliter la vidange ou le déplacement de la latrine. Ce suivi devrait être réalisé par les Mairies, via les CASEC, mais il serait plus sûr d'organiser une évaluation ex-post pour mesurer le niveau d'appropriation des latrines, les changements de comportement, la capacité de pérenniser l'installation (vidange ou déplacement si fosse pleine), et d'identifier les mesures d'accompagnement qui seraient utiles. Nous espérons pouvoir disposer des moyens financiers nécessaires à la réalisation de cette évaluation.

Difficiles changements de comportement

Les latrines sont plébiscitées et sont utilisées car elles confèrent à leurs propriétaires un prestige social, ce qui n'est pas le cas du lavage des mains. Malgré toutes les actions de sensibilisation, il est beaucoup plus difficile de mettre en pratique le lavage des mains. Quasiment toutes les latrines disposent d'un système de lavage des mains, mais peu d'entre eux semblent réellement utilisés (absence d'eau dans le bidon, savon qui n'a jamais servi, absence de traces d'écoulement d'eau au sol...).

La communication sur le lavage des mains sera donc une des priorités des derniers mois du projet. La stratégie adoptée jusque là n'ayant pas été suffisamment efficace, celle-ci sera repensée pour concevoir de nouveaux messages valorisant plus le bien-être, le confort et le prestige social que peut conférer le lavage des mains dans la perception des haïtiens.

Des partenaires qui s'impliquent

L'implication des cadres des Mairies est moins perceptible durant cette deuxième année. Ils sont tenus informés de l'évolution du projet, mais sont globalement peu demandeurs d'information, absorbés par d'autres activités. Cette année, pour suivre la mise en œuvre des activités sur le terrain, la Mairie était beaucoup plus représentée par les CASEC, représentant de l'autorité locale au niveau de la section communale, subdivision de la commune. Les cadres des Mairies seront amenés à se remobiliser sur le projet durant les derniers mois pour participer à une formation sur les principes de la maîtrise d'ouvrage communale et réaliser un bilan du projet.

Par contre, nous n'avons pas réussi à impliquer les CAEPA comme nous l'avions souhaité. Ceux-ci nous ont facilité le stockage des matériaux mais ne se sont pas impliqués sur les sensibilisations des usagers car leurs activités au sein des CAEPA ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins, et ils n'ont par conséquent pas été disponibles.

Conclusion

La stratégie de communication avec les bénéficiaires, établie sur la base du résultat des enquêtes CAP et de l'enquête anthropologique a permis de définir un projet qui répond aux attentes de la population et qui voit une bonne appropriation des infrastructures mises en œuvre.

Des difficultés techniques ont été rencontrées en début de projet car la nature du sol sur la bande côtière des zones d'intervention a nécessité un changement de design des latrines implantées sur certaines zones. Ce nouveau modèle de latrines était plus onéreux car comportant une cuve en béton et il a donc été nécessaire de réorienter le projet et notamment les zones d'intervention. Cette réorientation a été faite en impliquant les représentants des zones concernées.

Le travail de préparation et de sensibilisation réalisé en première année a facilité la réalisation des constructions durant cette deuxième année. En effet, les maçons étaient formés, les populations étaient demandeuses, et grâce à l'accompagnement des CASEC, 85% de l'objectif initial (en termes de construction de latrines familiales) est déjà atteint, et sera dépassé à l'issue du projet.

Le bilan de cette deuxième année est cependant plus mitigé sur l'aspect du lavage des mains. En effet, le changement de comportement espéré n'est toujours pas atteint. Cet objectif sera donc une des priorités des derniers mois de l'intervention, durant lesquels toute la stratégie de communication sera concentrée sur ce message pour plus d'efficacité.

Les derniers mois du projet seront également consacrés à un travail d'évaluation et de capitalisation qui aboutira à la production de fiches méthodologiques, diffusées aux acteurs haïtiens du secteur lors d'un colloque qui sera organisé en partenariat avec la DINEPA (Direction National de l'Eau et de l'Assainissement).

Annexe 1. T-shirt de sensibilisation au lavage des mains

dessin noir et ecriture en blanc et noir



Annexe 2. Illustration photographique de l'intervention



Exemple de latrine cuve avec parois en feuilles de bananiers
(Saint Louis du Nord, zone de Rivière Salée)